

## CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES CHOIX DES GARANTIES POUR LE CDG17

### DELIBERATION DEL-2025-01/n°03

Le mardi 28 janvier 2025 à 10h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le mercredi 15 janvier 2025, s'est réuni au Centre de Gestion de Charente-Maritime, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAUDEAU, Maire de FONTAINES D'OZILLAC 1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Excusé	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	Excusée
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Excusée	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Présent	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire de PAILLÉ	Excusée	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	Excusé
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à Mme RIVIÈRE		
Monique RIVIÈRE, Maire de SAINTE-RADEGONDE	Présente	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Excusée	François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	Excusé
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Excusé – Pouvoir à M. GRENOT	Anne DRIBAUT, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Alisson CURTY, Maire de CIRÉ-D'AUNIS	Excusée	Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	Présent
René ESCLOUPIER, Maire d'AUMAGNE	Excusé	Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Maire de SURGÈRES	Excusée – Pouvoir à Mme GUIMBERTEAU	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTES	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUT, Maire-Adjointe de JONZAC	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAUDEAU	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Maire de GRANDJEAN	Présent	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Maire de SAINT-FROULT		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Vice-Présidente de la CDA de Saintes	Présente	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Président de la CDC Aunis Atlantique	Excusé – Pouvoir à M. BAUDON	Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Conseillère communautaire de la CDC de Haute-Saintonge	Excusée	Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonnay-Charente	

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Laurent CHANTOURY, Conseiller municipal de SAINTES	Excusé	Nadine DAVID, Maire-adjointe de ROYAN	
Marylise FLEURET-PAGNOUX, Conseillère municipale de LA ROCHELLE		Caroline CAMPODARVE-PUENTE, Maire-adjointe de ROCHEFORT	
Isabelle GIREAUD, Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à M. TONNEAU	Laurence PADROSA, Administratrice du CCAS de Rochefort	
Denis MOALLIC, Administrateur du CCAS de Royan	Excusé – Pouvoir à M. CHATELIER	Danièle CARLIER MIZRAHI, Administratrice du CCAS de La Rochelle	
Chantal GUIMBERTEAU, Conseillère départementale	Présente		
Dominique GUÉGO, Conseiller départemental			

\* Assistait à la réunion en visioconférence

\*\* Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAudeau assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	10
NOMBRE DE POUVOIRS :	07
NOMBRE DE VOTANTS :	17

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental  
 Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17  
 Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17  
 M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

## CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES CHOIX DES GARANTIES POUR LE CDG17

DELIBERATION  
DEL-2025-01/n°03

### Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Rappelant que par délibération du 4 septembre 2024, le Conseil d'administration a approuvé l'adhésion du CDG17 au nouveau contrat d'assurance des risques statutaires, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, pour la couverture des risques financiers concernant les personnels de droit public ;

Précisant que le CDG17 employant plus de 39 agents CNRACL, il convient de choisir les garanties, ainsi que les franchises permettant d'assurer au mieux les risques concernés, ce qui aura une incidence sur les taux de cotisation négociés avec Relyens et applicables sur la masse salariale assurée ;

Considérant que compte tenu des statistiques d'absentéisme, de la composition des effectifs et de la pyramide des âges du CDG17, il est proposé de retenir :

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL	
• DECES.....	0,11%
• CITIS (ACCIDENT DE SERVICE, ACCIDENT DE TRAJET, MALADIE PROFESSIONNELLE).....	1,20%
AVEC UNE FRANCHISE DE 15 JOURS FERMES PAR ARRET	
• LONGUE MALADIE / LONGUE DUREE.....	2,58%
• MALADIE ORDINAIRE.....	1,17%
AVEC UNE FRANCHISE DE 30 JOURS FERMES PAR ARRET	
TAUX DE COTISATION GLOBAL	<b>5,06 %</b>

Agents titulaires ou stagiaires affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public	
Agents effectuant plus ou moins de 150 heures par trimestre : ACCIDENT DU TRAVAIL / MALADIE IMPUTABLE AU SERVICE+ MALADIE GRAVE + MATERNITE / ADOPTION / PATERNITE ET ACCUEIL DE L'ENFANT + MALADIE ORDINAIRE	<b>Taux applicable sur la masse salariale assurée</b>
AVEC UNE FRANCHISE DE 10 JOURS PAR ARRET, DANS LE SEUL CAS DE MALADIE ORDINAIRE	<b>1,01 %</b>

**DEL-2025-01/n°03**

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

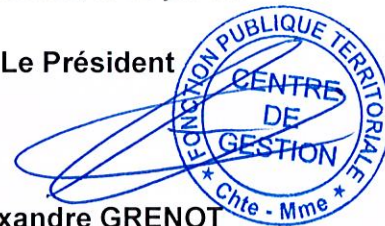
- Accepte de retenir les garanties ainsi que les franchises susvisées,
- Autorise le Président à signer tous les documents correspondants.

**Rapport n°03**

**Délibéré le 28 janvier 2025**

Fait à La Rochelle, le 28 janvier 2025.

**Le Président**



**Alexandre GRENOT**